

MENNECY INFO

Bulletin municipal



Site internet : www.mennechy.fr

Journal d'informations locales n° 23 - mars 2006

EDITO



Chères Menneçoises, Chers Menneçois,

Lorsque vous prendrez connaissance de ce Mennechy Info, nous apprêterons à accueillir pour le week-end du 31 mars au 2 avril 2006, le **Conseil Municipal de Renningen**, sous l'autorité de Wolfgang Faißt, Bourgmestre et, peut être, avec la présence de Bernhard MAIER Landrat du Kreis de Böblingen, ancien Bourgmestre co-fondateur, avec Jean-Jacques ROBERT, ancien Maire, du Jumelage MENNECY RENNINGEN.

Ces rencontres entre les deux conseils sont devenues familières depuis 24 ans. **Certes conviviales, elles sont aussi l'occasion de nous enrichir des qualités, des expériences, de l'un et de l'autre.** Ainsi, au cours d'une séance du Conseil Municipal extraordinaire, à laquelle vous pourrez assister le samedi 1^{er} avril de 9 h à 11 h 30, nous nous entretiendrons autour d'une **étude comparative des structures d'accueil municipales, relatives à l'Enfance.**

Ce sujet passionne nos collègues Allemands, surtout la petite enfance. En effet, ils envisagent la création d'une crèche, d'une halte garderie, d'un centre de loisirs et tout ce qui concerne la **prise en charge, par la commune, de l'enfant hors temps scolaire.** Les élus Menneçois, avec le concours de la Caisse d'Allocations Familiales et avec la qualité d'un personnel communal spécialisé se sont toujours appliqués à répondre aux attentes de nos familles. Nous pourrions faire visiter nos installations et voir naître, ainsi, la Maison de la Petite Enfance dans le Parc de l'Horloge.

Dans le cadre scolaire, nous comparerons nos conceptions des zones de sécurité aux abords des écoles. Nos exemples seront nos réalisations à la Jeannotte, aux Myrtilles et pour le futur, celles de la Sablière et l'Ormeteau. Ces aménagements sont très fortement subventionnés par le Département.

Mennechy est une ville sportive. Nos collègues Allemands ont eu l'occasion de s'en rendre compte lors des différents échanges entre nos clubs et lors du tout récent Renningen-Mennechy accompli par les cyclistes Menneçois dans le cadre du Téléthon. Ils feront connaissance avec le complexe sportif de la Remise du Rousset, qui doit venir en septembre 2006 en complément du Stade Alexandre Rideau, lequel reste en fonctionnement et conserve l'ensemble de ses terrains et gymnases.

Après la réfection des rues de la Fontaine et Jean Jaurès, ils pourront parcourir **la rue de l'Arcade, dotée de ses nouveaux aménagements.**

Informés par le passé de nos problèmes de nuisances avec l'ancienne papeterie, ils connaîtront notre détermination, avec la vigilance des administrations appropriées, à **veiller à la dépollution des terrains du secteur Darblay, par et aux frais du propriétaire, avant d'envisager nos futurs projets sur ce site.**

Ils verront combien nous portons notre attention **sur la vie économique et en même temps luttions contre le chômage,** avec l'évolution positive, dans un contexte difficile, de notre ZAC Montvrain I et la prévision de la ZAC Montvrain II. Nos collègues Allemands sont conscients, comme nous, **des problèmes du logement,** dans l'esprit d'une mixité sociale et d'une urbanisation contenue. Nous nous entretiendrons de nos soucis communs qui sont de **répondre aux attentes de nos jeunes familles, de canaliser la circulation et de continuer à offrir cette qualité de vie qui est la nôtre.**

Pour les dix ans à venir (2005/2015), la **Loi Solidarité et Renouvellement Urbains**, du 13 décembre 2000, nous demande d'avoir des orientations d'aménagement pour notre ville. Elles sont contenues dans un document le « **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** » (PADD), lequel fut débattu en Conseil Municipal le 29 juin 2005 et longuement présenté le 13 janvier 2006 lors de la cérémonie des Vœux de la Municipalité aux Menneçois.

Ce PADD prend en compte le secteur scolaire avec sa restauration, la circulation, la vie sociale, sportive et culturelle... ainsi que la protection de notre environnement, riche en espaces verts, en particulier dans la ZAC de la Ferme de la Verville.

Votre équipe municipale a conscience de cette évolution de notre commune et de celle de la société en général. Elle ne travaille pas dans la démagogie. **Vous avez légitimement droit à l'information pour cet avenir de Mennechy. Venez la chercher en Mairie auprès des élus qui mènent la réflexion sur les objectifs à l'étude. Nous construisons Mennechy ensemble. Petite recommandation pour juger objectivement :** face à l'information, existe, bien vivace, la désinformation qui consiste à informer faussement, en donnant une image déformée ou mensongère, et qui installe la rumeur. Soyons vigilants !!

Votre Maire,
Joël MONIER

Avec mes sentiments sincères et dévoués

INFO GRIPPE AVIAIRE

La commune de Mennechy semble être exposée au risque du fait de sa proximité avec les Marais de la Basse Vallée de l'Essonne et de la Juine, qui attirent chaque année de nombreuses espèces d'oiseaux sauvages.

Si vous trouvez un oiseau mort ou malade, quelles précautions prendre, que faire, qui alerter ?

• **S'il s'agit d'oiseaux domestiques ou d'élevage (poules, oiseaux en cages, pigeons,...) :**

Alertez votre vétérinaire ou celui de garde qui prendra les mesures nécessaires et informera la Direction Départementale des Services Vétérinaires.

• **S'il s'agit d'oiseaux sauvages (moineaux, merles, pies, corbeaux...) ou d'oiseaux sauvages appartenant à une espèce surveillée (canards, cygnes, oies...) :**

Alertez le service environnement, en mairie centrale, au **01 69 90 87 61**. Il procédera à la récupération de l'oiseau et à son élimination.

Si vous ne parvenez pas à contacter les services municipaux, appelez le 18.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet : www.grippeaviaire.gouv.fr ou par téléphone au **0 825 302 302**.



Réunion d'information sur la restauration scolaire avec Annie Berthaud, adjoint au maire, un représentant de la Sodexho et les représentants des fédérations de parents d'élèves.

Concernant la restauration scolaire de vos enfants, la Sodexho a mis en place un dispositif complet de mesures préventives :

- Mise en place d'une **cellule de veille** (suivi des évolutions épidémiques et des préconisations scientifiques et réglementaires,..)
- Approvisionnement de volailles limité à des fournisseurs capables de **garantir leur provenance. Vigilance accrue sur la chaîne de traçabilité.**
- **Suppression dans les menus** de tous les plats pouvant contenir des œufs crus ou de la volaille n'étant pas soumis à une cuisson garantissant la destruction du virus (minimum 60° pendant au moins 5 minutes).

Par arrêté du 24 février 2006, **tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en faire la déclaration auprès du maire.**

Attention : ces recommandations sont les dernières connues quand nous bouclons le journal, elles sont susceptibles d'être modifiées selon l'évolution de la situation.

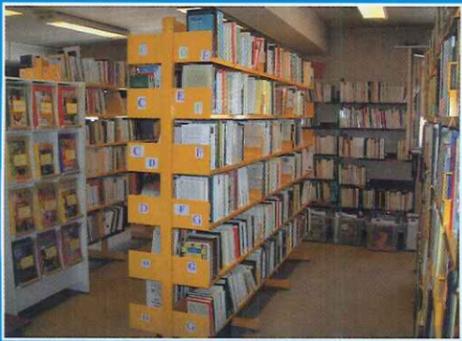
SOMMAIRE

- Chronique de mon quartier - Infos mairie - PLU
- Ça s'est passé en février - Travaux dans la commune
- Dossier Jeunesse et Sports
- Libre Expression
- Vie Associative
- Agenda - C'est dans l'air... - Transports

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Bibliothèque Municipale

La bibliothèque municipale sera exceptionnellement *fermée les 29 et 30 mars 2006* en raison de l'informatisation de celle-ci.



Le Conservatoire Municipal de Musique

Recherche *musiciens amateurs et bénévoles jouant violon, alto, violoncelle, contrebasse* pour rejoindre l'orchestre symphonique du conservatoire. Les répétitions ont lieu un mercredi sur deux de 19h15 à 20h15.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le secrétariat au 01.69.90.07.52.



Des navettes au service des personnes âgées

La navette municipale, réservée aux personnes âgées dépendantes et sans véhicule, connaît un succès grandissant, après deux ans de reprise de service.

En 2005, la navette a transporté 900 personnes, soit 36% d'augmentation de la fréquentation par rapport à 2004.



Les personnes âgées ont ainsi la possibilité de faire leurs courses 5 jours sur 7 selon le planning suivant :

- **MARDI** : CARREFOUR VILLABÉ 9h00-11h30 et 14h00-16h30
- **MERCREDI** : MARCHÉ de MENNECY 8h50-12h00
- **JEUDI** : INTERMARCHÉ ORMOY 9h00-11h30 et 14h00-16h30
- **VENDREDI** : à la carte sur la VILLE de MENNECY 9h00-11h30
- **SAMEDI** : MARCHÉ de MENNECY 8h50-12h00

Les personnes, préalablement inscrites, sont prises en charge à leur domicile (aller-retour) par le véhicule communal. Ce service est entièrement gratuit.

Pour de plus amples informations ou pour toute inscription, contactez le service environnement au 01 69 90 87 61.

Chronique de mon quartier

QUARTIER DU PETIT MENNECY

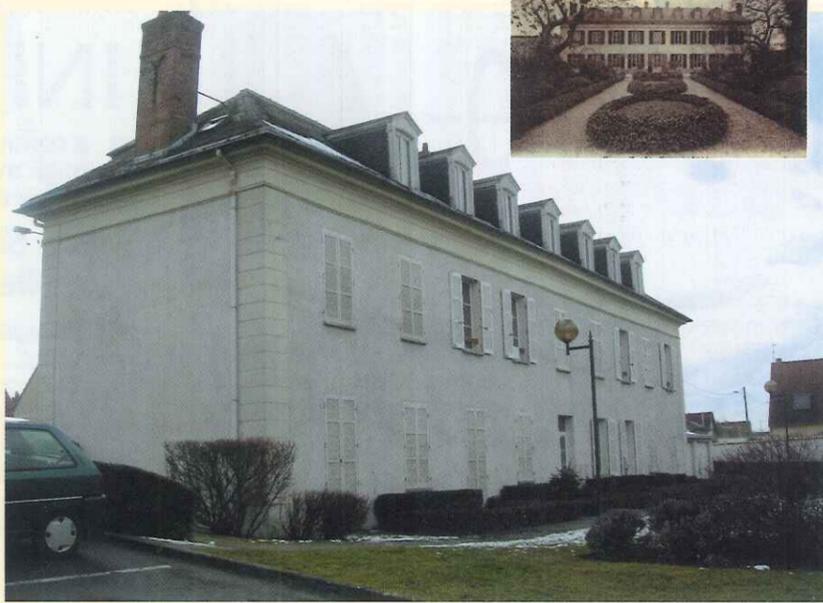
Ce quartier est situé entre la zone humide formée par la rivière Essonne et de son bras (l'Essonne rivière de 90 km, affluent de la Seine en rive gauche, qui conflue à la hauteur de Corbeil) et la ligne RER-D (Paris / Malesherbes).

Dans l'ouvrage, « Mennecy sous la révolution »*, il est écrit que le promeneur venant de Paris, arrivant devant Montauger après une descente abrupte, et peu après le passage du dernier pont sur la « rivière d'Etampes » (l'Essonne aujourd'hui), laisse sur sa gauche, l'ancien et le nouveau chemin de Villeroy à Ormoy. Le nouveau chemin deviendra l'actuelle rue du Petit Mennecy.

L'ancien chemin subsiste en partie dans la rue de la manufacture.

Dans cette rue principale, sont installés depuis près de 25 ans, les ateliers municipaux. Les agents de ces ateliers interviennent toute l'année sur l'ensemble du territoire de la commune, pour des travaux aussi divers que variés.

Continuons notre promenade. Un peu plus loin sur la gauche, on découvre la résidence « Le Clos des Anglais ». Ah ! Le Clos des Anglais. Anciennement, cette très belle propriété située sur les bords de l'Essonne, nichée à l'intérieur d'un magnifique parc clos, appartenait à Mr. Kennerley-Hall, avocat anglais.



Aujourd'hui le chemin de la Manufacture, se compose de plaisantes propriétés, avec vue imprenable sur la rivière. En se promenant dans ce chemin, on découvre légèrement en contrebas de coquets jardins potagers.

En levant un peu le regard, il est possible d'apercevoir de cet endroit, l'île de Château-bourg peuplée de Séquoias.

Gilbert NEUHAUS, Conseiller Municipal

C'était l'une des plus agréables demeures de la « Belle Epoque ». Ne subsiste à ce jour que le bâtiment principal redistribué en appartements. Autour de cette magnifique demeure, des pavillons individuels ont été construits formant cette résidence.

Le chemin de la Manufacture (préalablement dénommé ancien chemin de Villeroy à Ormoy) et qui se prolongeait peut-être jusqu'à Corbeil, devait vraisemblablement relier deux manufactures de papier de l'époque, celle de Corbeil à celle d'Echarcon.

* de P. Blanchot, N. Duchon, A. Foucher, M. Vollant.

Merci à Gilbert Neuhaus qui chaque trimestre nous propose sa chronique.

C'est d'ailleurs lui qui nous avait proposé en décembre le « Mennecy en chiffres » très apprécié.

INFORMATION CONCERNANT L'INTÉGRATION de la ZAC de la Ferme de la Verville (Village Levitt) dans le PLU

La Loi Solidarité Renouveau Urbains du 13 décembre 2000, oblige les communes à transformer leur Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La mise en place de ce PLU qui est un document opposable aux tiers en termes juridiques, à l'identique du POS, va obliger la commune à intégrer la ZAC de la Ferme de la Verville dans un règlement d'urbanisme d'une zone du PLU.

Depuis octobre 2004, le Maire, entouré d'élus, d'un Cabinet Conseil en urbanisme, des services de l'administration et de l'avocat de la Commune, ont réuni régulièrement les sept Présidents des AFUL, élus démocratiquement, eux-mêmes assistés d'un avocat spécialisé dans le droit public.

L'important dossier de la ZAC, trop souvent repoussé d'année en année,



est étudié en étant divisé en 3 parties : l'urbanisme, le foncier et l'assainissement. Si l'urbanisme et le foncier, intégralement inclus dans le PLU, vont connaître dans les prochains mois leur conclusion, l'assainissement, problème spécifique au village Levitt, sera le sujet nécessitant le plus d'interlocuteurs (Cabinet Conseil, Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts, Société des Eaux de l'Essonne...) et demandera probablement des investissements sur plusieurs années.

Il est très important d'affirmer que la volonté de la municipalité est de protéger de toute construction les espaces verts

du village Levitt. Pour ce faire, ils seront classés dans le PLU en EVIP (Espaces Verts Intérieurs Protégés).

Le règlement de zone du PLU sera un règlement de droit public. Il s'y superposera le règlement de droit privé de l'AFUL, lequel ne pourra pas donner place à de plus larges libertés individuelles que le règlement du PLU.

Cependant, le règlement de droit privé de l'AFUL pourra être plus restrictif. Les AFUL continueront de faire

respecter les règles autres que celles d'urbanisme incluses dans le PLU (le maintien de l'harmonie du village, entretien des propriétés, entretien des espaces verts, respect des horaires sans bruit excessif, etc...).

Le bureau des AFUL proposera, à l'assemblée générale, une modification des règlements d'AFUL pour les mettre en conformité avec les règlements de zone du PLU. Les modifications pourront être adoptées une par une.

Les autorisations obtenues avant la mise en place du PLU resteront valables même si elles sont en contradiction avec le PLU.



Ça s'est passé en février

BON A SAVOIR

LES ECOLES

font leur cinéma

L'histoire de « Kirikou et la sorcière » était trop courte alors il est revenu pour le plus grand bonheur des petits dans « Kirikou et les bêtes sauvages ».



Et ce sont les maternelles et primaires de l'école de la Jeannotte ainsi que les primaires de l'école de la Sablière qui en ont profité en venant nombreux pour cette occasion au Cinéma Atmosphère le jeudi 2 février dernier. Un peu de frissons et beaucoup d'émotions.

Créativité et DILETTANTE

L'Espace Culturel proposait, pendant les vacances, un stage de dessin aux enfants de 7 à 11 ans. Pour cette 3^e édition de l'année scolaire, sur le thème du « paysage », 14 Menneçois ont pu développer leur créativité et



découvrir les arts plastiques en abordant de nombreuses techniques telles que l'aquarelle, l'encre de Chine, le fusain ou encore la gouache. Plus de 60 artistes en herbe ont déjà participé à ces stages d'une semaine (2h par jour). La prochaine session est programmée du 10 au 14 avril 2006.

Renseignements et réservations : 01.69.90.04.92

Tout schuss pour le Centre de Loisirs

Pour les vacances de février, le Centre de loisirs a fait des heureux en emmenant une trentaine de petits Menneçois à Aillon-le-jeune en Savoie. Le séjour était ouvert à tous les enfants de 7 à 12 ans. Au programme : des cours de ski le matin, des jeux l'après-midi, la visite d'une fromagerie et pour finir, une journée qu'ils ont surnommée « shopping souvenir ». Une semaine bien remplie !



CARNAVAL à la Ribambelle

Pour fêter le Mardi Gras, les enfants de la crèche « La Ribambelle » ont revêtu leurs plus belles parures.



Qu'ils soient dalmatien, vache, tigre, pompier ou princesse, ils se sont tous bien entendus pour danser sur des airs toujours d'actualité comme la danse des canards. Les tout-petits, s'ils n'étaient pas déguisés ont découvert une équipe d'encadrants pas « comme d'habitude ».

Après une journée bien remplie et très colorée, ils ont pu déguster des crêpes comme le veut la tradition.



Le retour de « L'APOTHÉOSE »

« L'Apothéose de Saint Denis » est de retour à l'église de Mennecy.

La restauration de ce tableau a pu être réalisée en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Conseil Général.

Le financement a été pris en charge à 80% par ces derniers, la commune subventionnant les 20% restants.



LE POINT sur les travaux

Rue de l'Arcade

Cet aménagement, comme pour la rue de la Fontaine et la rue Jean Jaurès, a pour objectif de partager l'espace entre piétons et véhicules et apporter ainsi plus de sécurité. L'effacement des réseaux est aussi en cours de réalisation. La fin des travaux est prévue courant avril et le coût total de l'opération s'élève à 525 000 €.



Stade du Rousset



Les fondations des vestiaires et tribunes vont être très prochainement coulées. Le terrain de rugby et celui de football seront praticables pour septembre 2006.

Maison de la Petite Enfance

La réalisation des fondations et des réseaux qui s'y rattachent s'effectue progressivement. La fin des travaux est fixée à décembre 2006 pour un accueil de 40 berceaux en 2007.

Orangerie

L'aménagement de salles associatives et la création d'un ascenseur pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à l'Orangerie s'achèveront en septembre prochain. Cette nouvelle structure va permettre une



pratique optimale des activités culturelles sur la ville. La bibliothèque, qui procède actuellement à son informatisation, s'installera, elle aussi, dans cet ensemble. Le coût de l'opération est de 580 000 €.

Déclaration d'impôts

A partir de 2006, la déclaration d'impôts arrivera dans les foyers français en mai et non plus en mars. C'est un changement, mais un autre changement est plus important encore : les contribuables la recevront déjà remplie par l'administration. Les services de Bercy calculeront eux-mêmes la somme à inscrire, d'après les informations transmises par les employeurs et organismes sociaux. Des cases ont été laissées vierges pour permettre de corriger les erreurs et d'autres pour rajouter au besoin les revenus supplémentaires.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr



L'Université d'Evry Val d'Essonne organise sa Journée Portes Ouvertes

Le samedi 25 mars de 10 h à 17 h

FORMATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Biologie, Informatique, Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences Pour l'Ingénieur, STAPS

Vous pourrez dialoguer avec les enseignants-chercheurs de l'université, visiter les laboratoires, les salles de Travaux Pratiques, les amphithéâtres

Pour toute information : consulter le site de l'université : <http://www.univ-evry.fr>

La Marine Nationale recrute

Les métiers et filières proposés par la Marine Nationale s'adressent à des jeunes, garçons et filles, de 17 à 29 ans d'un niveau troisième à BAC + 5, qui en fonction de leur âge et leur cursus scolaire seraient intéressés par une 1^{re} expérience ou une carrière professionnelle. Le Bureau d'informations sur les Carrières de la Marine de Massy a pour mission de faire découvrir aux jeunes, les possibilités d'emploi que la Marine propose. N'hésitez pas à les contacter :

Tél : 01.69.19.48.08.

<http://www.marinerecrute.gouv.fr>

E-mail :

bicm.massy@recrutement.marine.defense.gouv.fr

Prochaine collecte du sang par l'Etablissement Français du Sang

Samedi 29 avril - Salle Socio-Educative de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Mennecy, une ville pleine de vie

Un nouveau dossier, afin de vous présenter le Secteur de la Jeunesse et des Sports de la commune. Totalement restructuré depuis 2002, il regroupe un personnel volontaire, dévoué et de plus en plus qualifié. Vous êtes nombreux à le côtoyer, vous le faites, en tout cas, largement vivre. Ce service rassemble toutes les forces vives de la commune : associations, écoles de la maternelle au lycée, jeunes et seniors.

LA JEUNESSE EN ACTION

Deux types de structures d'accueil proposent aux jeunes de 3 à 17 ans des activités nombreuses et variées.

De 3 à 12 ans, en route pour le Centre de Loisirs !

Situé à côté du complexe Alexandre Rideau, le Centre de Loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans, en pré et post

scolaire, les jours de classe, chaque mercredi et durant toutes les vacances scolaires. Il peut recevoir jusqu'à 130 enfants.

En pré et post scolaire, il propose chaque jour de 7h à 8h20 et de 16h30 à 18h45, des animations aux enfants. Depuis 2005, ce sont toutes les écoles, maternelles et primaires de la ville qui peuvent profiter de ce service. Loin d'être une garderie, il appuie ses activités sur la pédagogie et il enthousiasme les enfants. Les parents y trouvent aussi satisfaction puisque les tarifs ont été adaptés aux nouveaux modes de vie, au temps de travail des mamans et à la démultiplication des horaires. Ainsi, un « tarif de la 1^{re} heure » a été mis en place et rencontre un succès croissant.



Interview de Chantal LANGUET, 1^{er} adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports

Vous n'êtes jamais à court d'idées pour faire avancer le Secteur Jeunesse !

Pour les plus jeunes accueillis au Centre de Loisirs, nous nous devons d'évoluer afin de satisfaire à 2 objectifs : **la garde de l'enfant en lui**

permettant de s'épanouir en groupe au travers de projets pédagogiques sans cesse renouvelés et répondre aux besoins des parents en modulant les possibilités d'accueil.

Pour les Ados, ils fourmillent d'idées et d'envies. **Ce sont eux qui créent les besoins et c'est tant mieux.**

Dans ces 2 structures, les animateurs se dépensent sans compter pour toujours aller de l'avant.

Comment se situe le Service des Sports de la Ville ?

Le Service des Sports est, avant tout, le partenaire de l'Education Nationale et des associations Mennecoises par l'accueil des activités sportives. Dans les structures communales, il assure gardiennage et maintenance (nous venons de rénover totalement la salle d'escrime) ainsi que l'attribution des aides financières, chaque année, aux associations. **Nous nous devons de les accompagner du mieux possible dans leur tâche en leur en donnant les moyens.**

Les terrains de foot actuels et futurs font couler beaucoup d'encre...

C'est exact et je tiens à rassurer les

usagers et les Mennecoises : **le site Rideau avec ses 3 gymnases, son anneau d'athlétisme et ses 2 terrains de foot n'est pas près de disparaître !** Il ne faut donc pas céder à la psychose.

Aujourd'hui, avec la Direction des Sports, nous sommes très présents sur le chantier du prochain complexe foot/rugby afin de résoudre au fur et à mesure les problèmes inhérents à tout projet de ce type. Lors de la mandature précédente, ces terrains ont été acquis afin d'y implanter le nouveau cimetière. A cette époque, une étude sérieuse du sous-sol aurait sûrement permis de voir immédiatement l'infaisabilité de ce projet et il nous a donc fallu nous tourner vers une autre solution pour inhumer nos mennecoises.

Actuellement nous possédons 2 terrains de foot et 1 de rugby/foot. En septembre, ce sont 4 terrains dont un spécifique de rugby qui seront accessibles aux sportifs plus 1 terrain d'entraînement prioritairement réservé aux rugbymen, des mini-terrains pour les plus jeunes ainsi qu'un ensemble comprenant vestiaires, tribunes, parking et lieu de détente. Avec mon équipe du Service des Sports en concertation avec les dirigeants concernés, **nous mettons tout en œuvre pour optimiser les moyens et que chacun puisse y trouver sa place dès la prochaine rentrée.**

Un dernier mot ?

Bravo aux jeunes ! le calme a régné à Mennecy durant tout le mois de Novembre.

CENTRE DE LOISIRS

« Joseph JUDITH »

de 3 à 12 ans

1 chemin aux Chèvres - Tél.: 01 64 57 02 77

Comment s'inscrire :

Une fiche sanitaire doit être dûment remplie et signée par le responsable légal.

Le carnet de santé, le dernier avis d'imposition, le relevé des Allocations Familiales ainsi qu'un certificat d'aptitude multisports, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, le livret de famille, les 3 dernières fiches de paye et un extrait de jugement en cas de divorce sont nécessaires et obligatoires pour l'inscription.



L'équipe du Centre de Loisirs

Baucoup de diversité dans les activités

Le mercredi de 7h30 à 18h45, on passe aux choses plus sérieuses avec des activités plus « constructives » ou « sportives ». Dans ses locaux ou en visite extérieure, le Centre de Loisirs reçoit les enfants en journée ou en demi-journée.

C'est encore une nouveauté, les parents pouvant inscrire leurs enfants en demi-journée uniquement, avec un tarif spécifique.

Pendant les vacances scolaires, tous les jours de 7h30 à 18h45, différentes activités sont proposées allant de la demi-journée au séjour de plusieurs jours. L'été dernier, les enfants ont pu, par exemple, visiter l'aérodrome de Cerny, séjourner dans une ferme pédagogique. Cet hiver, c'est en Savoie qu'ils se sont rendus pour une semaine de ski.



Loin d'être en panne d'idées nouvelles, le Centre de Loisirs a développé depuis l'année dernière, **des activités inter-générationnelles et dans les quartiers en collaboration avec les structures de la Petite Enfance, la résidence Gauraz et la Bibliothèque.**

Les quotients familiaux

La commune poursuit sa politique des tarifs dégressifs.

Les parents paient un tarif selon leur revenu. C'est le « quotient familial » divisé en 8 tranches (et non plus 6) qui détermine le tarif.

Ce système permet l'accès aux activités du centre pour les familles les plus modestes. Pour les séjours, depuis 2004, la prise en charge communale peut aller jusqu'à 70% du coût.

De 11 à 17 ans, direction les Maisons des Jeunes

Deux Maisons des Jeunes, « Villeroy » et « la Jeannotte » proposent des activités variées à destination des jeunes Mennecoises de 11 à 17 ans encadrés par une équipe de 6 personnes.

Chaque jour, les jeunes peuvent s'y retrouver autour de nombreuses activités, micro-informatique, billard, jeux de société... L'équipement informatique a été totalement renouvelé. Ils sont les bienvenus **avec ou sans inscription en apportant une fiche sanitaire remplie, datée et signée par les parents.**

Des initiations et des innovations

Les mercredis et samedis après-midi, tout se passe à la Maison de la Jeannotte où les activités et initiations sont nombreuses : djembé, tir à l'arc, quad, bowling, cinéma, cosmic laser, jeux en réseau... **avec un souci toujours plus grand de s'adapter à la demande, d'innover et de répondre ainsi aux nouvelles technologies et activités qu'apprécient les jeunes.**



Pendant les vacances, c'est aussi à la Jeannotte que les jeunes se retrouvent et partent régulièrement pour de belles aventures : base de loisirs de Torcy, Parc Astérix ou l'Espagne lors d'un séjour sous le soleil et Chamrousse sous la neige.

Et pour que tout se passe comme sur des roulettes, les Maisons des Jeunes ont élaboré leur **règlement intérieur en concertation avec les jeunes eux-mêmes.** Bref, ils n'ont besoin de personne, ils gèrent !!

D'une quinzaine de jeunes accueillis au départ, les Maisons des Jeunes touchent aujourd'hui, environ 200 jeunes et ce, depuis la réorganisation du service.

de 11 à 17 ans

Service JEUNESSEGymnase Maurice Nivot
Tél. : 01 69 90 02 67• **MAISON DES JEUNES JEANNOTTE**Avenue du Buisson Houdart
Tél. : 01 69 90 53 44• **MAISON DES JEUNES VILLEROY**Avenue de Villeroy
Tél. : 01 69 23 40 44**Comment en faire partie : 2 possibilités**

- **Sans inscription** : se munir d'une fiche sanitaire remplie, datée et signée par les parents
- **Inscription à l'année** pour un montant de 15 € afin de bénéficier de sorties gratuites ou à tarif réduit.

Le Service propose également **des activités sportives municipales** : de la gymnastique, du stretching et de l'entretien musculaire.

Si ce sont les membres des associations qui font largement vivre cette vie sportive, **la commune accompagne au mieux cet élan et ce dynamisme**. Ainsi, elle subventionne les associations, met en place des partenariats avec les écoles, organise des événements et surtout, **elle crée, gère et entretient les équipements sportifs mis à disposition**.

Des modes de subventionnement clairs

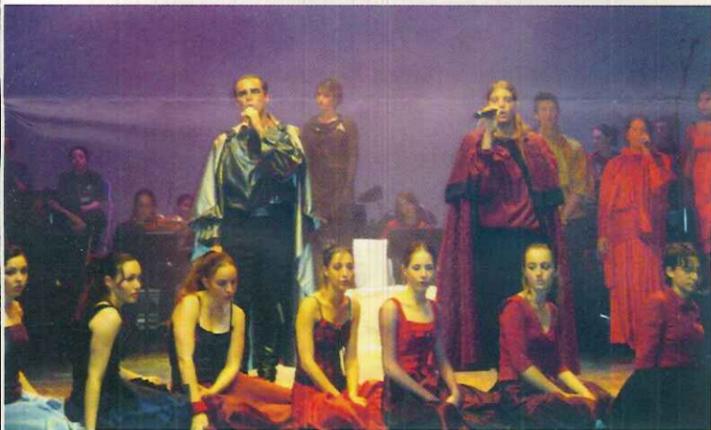
Les subventions aux associations soulèvent souvent la polémique. Pour pallier ce problème, l'adjoint en charge de la Jeunesse et des Sports a mis en place **une méthode de barème claire**. Elle recueille aujourd'hui l'approbation du plus grand nombre.

Les modalités du barème sont nombreuses : effectifs, licenciés, moins de 18 ans, qualification des entraîneurs, fédérations, niveau de compétitions, actions pour les scolaires, équipements matériel, bilans, projets, etc... A travers les dossiers annuels de demandes de subventions qui sont aujourd'hui conséquents et leur synthèse, les membres de la commission peuvent ainsi apprécier le dynamisme et le niveau technique de chaque association et délibérer ensemble pour l'attribution des aides municipales.

Des projets et des succès

Récemment, **la commune s'est engagée par contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales** afin de mettre en place des actions à l'intention des jeunes de 6 à 18 ans en **partenariat avec d'autres services municipaux**. Ces actions novatrices sont subventionnées à hauteur de 70% par la CAF dès lors qu'elles répondent au contrat. C'est le **service Coordination - Temps Libre** qui organise et propose ainsi plus d'activités pour les jeunes.

La journée de la glisse qui aura lieu cette année en juin fait le bonheur des skaters de tous niveaux. Les **jeunes font également dans l'événementiel avec la comédie musicale** qui rencontre chaque année un peu plus de succès malgré sa jeune existence. Après l'hommage à Michel Berger et les Amants de Vérone, **c'est « Peace and Love » qui tiendra la vedette en 2006, les 19, 20 et 21 mai prochains à l'Espace Culturel**. Un vrai travail de « pros » sous la houlette de spécialistes en partenariat avec le Conservatoire.

**VIVE LE SPORT !**

Avec pas moins de 23 associations sportives, Mennecy respire pleinement ! Aussi diversifié que dynamique, le tissu associatif Mennecois propose différentes disciplines : tir à l'arc, escrime, sports aquatiques, jeux de boules, sports de combat (Arts Martiaux et Taekwondo), football, rugby, hand ball, basket, volley ball, cyclisme, gymnastique, tennis, tennis de table, triathlon, équitation, bridge et échecs.

La Journée de la Jeunesse

Avec la création de la Journée de l'Enfance au niveau national, il y a quelques années, Chantal Languet avait souhaité créer à Mennecy, ce même jour, la Journée de la Jeunesse. Ainsi, Centre de Loisirs et Maisons des Jeunes participent à l'organisation d'une journée de grande activité et très populaire. Après la 1ère édition en 2002 au gymnase Nivot, c'est à présent au gymnase du Parc que cette journée se déroule avec en 2005, 700 jeunes visiteurs.

**Le sport partenaire des écoles**

Le sport dans la commune, c'est aussi **le développement de partenariat avec les écoles**. Dans le cadre du Téléthon, la commune s'associe au cross des écoles, des petites sections de maternelles aux C.M.2. Des initiations au roller sont aussi proposées toute l'année. Des rencontres d'athlétisme, de gymnastique ou de jeux collectifs permettent ouverture et épanouissement. D'autres animations viennent se greffer selon les années et les projets pédagogiques des maîtres. **Un mot d'ordre s'applique au Service Jeunesse et Sports : adaptation pour donner satisfaction au plus grand nombre**.

**Des équipements sportifs à entretenir et à créer**

La ville de Mennecy est dotée de nombreuses structures permettant une pratique sportive variée. **Elle les gère et les entretient**. Ces infrastructures sportives sont occupées tout au long de l'année scolaire par les écoles, collèges, lycée et les différentes associations qui en font la demande. Le gardiennage des bâtiments et l'entretien sont assurés par le personnel municipal.

Un dojo municipal, une salle polyvalente récemment rénovée, un gymnase et des cours de tennis se situent au Complexe sportif de Villeroy, à côté de la piscine départementale. Il accueille les Arts Martiaux, le club de Tennis, l'Escrime...

Le gymnase Maurice NIVOT jouxtant l'école de la Jeannotte est essentiellement consacré aux activités sportives des établissements scolaires en journées et des associations en soirées.



Deuxième grand complexe sportif situé aux abords de la RN 191, celui d'Alexandre RIDEAU doté de 2 terrains de football, d'1 piste d'athlétisme et de 3 gymnases : Rideau I, Rideau II et Violette. Ce site est le lieu par excellence des athlètes Mennecois. De nombreuses associations s'y retrouvent pour la gymnastique et bien d'autres disciplines sportives. **Et contrairement à certaines rumeurs, la totalité des activités accueillies dans ce complexe vont se poursuivre**.

Le nouveau et très attendu complexe sportif du ROUSSET, situé entre la ZAC Montvrain et la Verville, s'inscrit dans le cadre du Contrat Triennal. Ce complexe polyvalent comprenant un terrain de football

Forum des associations

Organisé chaque année en septembre par la commune, ce forum permet aux associations Mennecoises de promouvoir leurs activités. Elles peuvent ainsi informer la population et accueillir de nouveaux membres. C'est le grand moment des adhésions. Le Forum lance la saison de la vie associative. A côté des associations sportives, le forum accueille aussi toutes associations culturelles et culturelles désireuses de promouvoir leurs activités.

et un de rugby pourra accueillir nos équipes dès la saison 2006-2007. Des terrains d'entraînement sont également réalisés ainsi que des vestiaires tribunes en 2^e phase. Le règlement de la Fédération Française de Football imposant une clôture pleine, celle-ci a été végétalisée des deux côtés par de la vigne vierge afin qu'elle s'impose dans le paysage, en rideau de verdure.

**Des sportifs au grand cœur**

Chaque 1^{er} week-end de décembre depuis 19 ans, le service des sports répond présent pour le Téléthon en organisant une grande soirée dansante autour d'un repas. Durant 2 jours et 2 nuits, toutes les associations Mennecoises se mobilisent sur les sites sportifs de la ville, sur le marché, à l'Eglise, dans les écoles, pour lancer un nouveau défi : faire toujours mieux, toujours plus.

Service des SPORTSDojo-Parc de Villeroy
Tél. : 01 64 57 20 98Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Mennecy Avec Vous

LA DESINFORMATION

Les vœux de la Municipalité aux habitants, le 13 janvier 2006, furent l'occasion de présenter aux Mennécois, **les onze orientations d'aménagements pour les dix ans à venir**. Ces orientations, ensemble non opposable d'objectifs, sont contenues dans un document le « **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** » (PADD), qui sera intégré dans le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce PADD se fonde sur une prévision de 16670 habitants en 2015 comme le stipule le « Porter à Connaissance » de Monsieur le Préfet.

Ce PADD a été le sujet d'un débat en Conseil Municipal, et **l'occasion d'un entretien particulier du Maire, avec les représentants des groupes de l'opposition et les présidents des associations de l'environnement. Seule Madame Prat de la liste « Mennecy avant Tout » s'est abstenue sans motif**, ce qui pourrait lui donner des excuses sur son interprétation erronée du PADD et, en particulier, de l'orientation n° 11, relative à la fermeture du Stade Alexandre Rideau et à la création d'un éventuel Boulevard Urbain à Mennecy !

Toute transformation du Boulevard Charles de Gaulle en Boulevard Urbain, dans les dix ans à venir, NE PEUT SE CONCEVOIR que dans le cas où :

- La RN 191 perdrait sa qualité de route nationale.
- L'Etat, le Département décideraient de créer le « Barreau Sud », déviation de Mennecy par le Sud, pour aboutir sur l'A6, au niveau de l'Hôtel Mercure.

Dans cette perspective, très conditionnelle, d'un aménagement urbain de ce boulevard, une réflexion devrait être faite sur le devenir du site du Stade Alexandre Rideau, tout en gardant à l'esprit que la présence d'une aire sportive doit être sauvegardée pour les scolaires et les lycéens.

Le Stade Alexandre Rideau a de nombreuses années devant lui. Dès septembre, le complexe sportif de la Remise du Rousset, va venir en complément en augmentant ainsi le potentiel d'accueil sur la commune et en remplacement du Stade Jean Jacques ROBERT, rue Paul Cezanne, afin de répondre à l'urgence de créer un nouveau cimetière.

Ne prenez pas vos informations auprès des affabulateurs démagogues !!

L'équipe majoritaire Mennecy Avec Vous

AGIR POUR MENNECY

Groupe d'action municipale

Charlots et la chocolaterie...

Jamais la « trêve des confiseurs » n'a aussi bien mérité son nom à Mennecy que cette année, où l'on a vu certains élus et (ou) candidats potentiels au poste du Calife, déborder de générosité « cacotée » !!! Des responsables associatifs, des anciens, des employés de la ville, des représentants des « forces vives » de la commune, etc., se sont vus offrir pour les fêtes (et sans arrières pensées...) entre autres cadeaux, de savoureux chocolats.

Et si vous-même n'avez pas eu droit à la distribution c'est sans doute qu'aux yeux de ces donateurs désintéressés, vous comptez sans doute pour du beurre (de cacao) ! Ces méthodes « populistes » d'un âge que l'on croyait révolu donnent une piteuse image de la vie publique qui est aux antipodes de notre conception.

Gageons que les citoyens d'aujourd'hui, électeurs de demain, sauront avec humour décerner le moment venu à tous ces démagogues une belle médaille...en chocolat !

CIRCULATION : ce sujet, et c'est peu de le dire constitue un des fléaux majeurs de notre vie quotidienne et nous avons eu l'occasion d'évoquer les embouteillages qui, aux heures dites d'école ou de bureau ne sont pas loin d'asphyxier les entrées de la ville.

Aujourd'hui nous voudrions faire deux suggestions aux responsables de la voirie,

- un réglage plus judicieux des feux colorés placés entre la route de Lisses et la rue du Petit Mennecy, car il nous a été signalé à de nombreuses reprises un risque de collision à cette intersection : lorsque le feu passe au vert pour la rue du Petit Mennecy, les véhicules venant de la gare n'ont pas eu le temps d'arriver au croisement.
- la pose d'un panneau de sens interdit à l'un des deux accès du parking du CC du Bel Air, qui éviterait les encombrements sur la rue et les risques d'accidents.

Site Internet : Pourquoi ne pas créer sur le site de la ville une bourse pour l'emploi, où seraient mises en ligne gratuitement les demandes et les offres d'emploi intéressant nos entreprises et nos habitants ? Pourquoi également ne pas permettre la libre expression des mennécois à travers un Forum d'échanges et d'expression ?

Claude GARRO
Conseiller Municipal

Christine COLLET
Conseillère Municipale

TOUJOURS A VOTRE SERVICE ET A VOTRE ECOUTE

PERMANENCES : LE LUNDI DE 18H 30 A 19H 30

SALLE MUNICIPALE DU CIMETIERE, RUE DU PARC A MENNECY

ADRESSE POSTALE : 13, RUE DES LABOURS A MENNECY

ADRESSES ELECTRONIQUES : claudegarro@wanadoo.fr et colletchris@wanadoo.fr



Mennecy Maintenant vous informe

Le bétonnage de Mennecy par la lignée des maires UMP

Plusieurs orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), élément de cadrage du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU), sont **très contestables**, ce qui a conduit notre groupe à voter **CONTRE** ce document en conseil municipal.

En lançant notamment l'idée de constructions à la place du **stade Alexandre Rideau**, notre maire s'est mis à dos beaucoup de monde : associations, clubs sportifs, Mennécois du voisinage... Il a surtout offert un marchepied en or à son prédécesseur - un certain Xavier Dugoin (dont il a été un adjoint très zélé) - pour tenter de revenir dans le jeu politique local : voir son très luxueux tract dénonçant, bien à propos, l'urbanisation systématique de notre commune.

Mais, **comment croire à la sincérité de cet ancien maire**, qui a été l'un des plus éminents bétonneurs de l'histoire de notre ville lorsqu'il était « aux affaires » ? Car c'est bien à lui que nous devons la densification du centre ville (immeubles rue de Milly, de la Sablière...), le grignotage du Parc de Villeroy, les grandes zones pavillonnaires *Bréguet ou la Remise du Rousset*, le projet de ZAC au Champoreux... Ceux qui, avec nous, combattaient déjà l'urbanisation déraisonnable de Mennecy dans les années 90 s'en souviendront !

M. Monier s'inscrit bien dans cette lignée des maires bétonneurs, jamais très éloignés des promoteurs, qui ont fait que Mennecy n'est plus, depuis longtemps, ce « Grand Village » de nos anciens.

L'urbanisation peut et doit être maîtrisée !

Mennecy est attractif, c'est indéniable. Il y a aussi un **manque de logements à des prix suffisamment abordables pour que nos jeunes puissent rester à Mennecy**. Tous ceux qui vous promettent maintenant l'arrêt de tout programme immobilier vous mènent forcément en bateau ! Il est possible de mieux maîtriser l'évolution nécessaire : en inscrivant dans le PLU une protection rigoureuse des espaces verts existants ; en étant **plus exigeants envers les promoteurs, trop peu soucieux du développement harmonieux et durable de notre ville et dont la seule motivation est le profit immédiat**; en fixant à 16 000 habitants le niveau de population à ne pas dépasser.

Notre groupe d'élus de gauche continuera à **s'élever contre les projets immobiliers démesurés de l'équipe en place, sans tomber pour autant dans la démagogie électoraliste de certains candidats sur le retour.**

Pour nous contacter : Tél. 06.07.69.62.94

mèl : jean-paul.reynaud4@wanadoo.fr.

Esther GIBAND

Danielle MULLER

Monique ROYER

Michel BOUCHERY

Jean-Paul REYNAUD

Article rédigé le 3 mars 2006, par J.P. REYNAUD

Groupe " Mennecy Avant Tout "



J. PRAT

LE CAFOUILLAGE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)



J.-F. PEZAIRE

Z.A.C de la Ferme de la Verville : Le projet arrêtant de P.L.U est en retard. Cela suffira-t-il à résoudre les problèmes de la ZAC de la Verville ?

- Tracé **exact du périmètre de la ZAC** (manque de documents officiels).
- **Propriété de certaines parcelles** (la parcelle AE507 ne devrait-elle pas revenir à l'AFUL ?).
- **Problème des réseaux** : « le dossier est au point mort »...

Complexe sportif du Rousset : Rizière ou cressonnière ? Chaussez vos bottes, on patage ! Ne faudrait-il pas revoir le cahier des charges pour éviter les inondations ?

Démolition du complexe Rideau : la concertation doit être un préalable à la décision : Il y a eu des ateliers et nous n'en avons manqué aucun. Le 6 avril 2005, au cours d'une réunion de Bilan, M. Monier a affirmé : « Nous ne souscrivons pas à l'idée de transformer la zone Champoreux en nouveau Centre-ville. **La Municipalité a fait l'acquisition de la Ferme Fouchy**, permettant de regrouper l'administration... **L'ensemble du complexe Rideau (près de la RN 191) pourrait être déplacé** ».

Le 29 juin, le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) a été présenté en Conseil. M. Monier a demandé ce jour-là une autorisation pour un dépôt de permis de construire concernant la Ferme (nouvelle Mairie). **Le projet pour le nouveau Centre Ville a été gravé dans le marbre**. Aussi incroyable que cela puisse paraître, c'est au mois d'août qu'il convoque les élus et les Présidents des Associations, pour un « tête-à-tête » ! Le tête-à-tête a posteriori de la décision n'est pas de la concertation !

Il a en outre présenté son projet de **destruction du complexe sportif** lors des vœux à la population. **Suite à notre pétition contre la démolition et le bétonnage du complexe sportif, le Maire n'assume plus ses décisions...**

Continuez à nous faire parvenir par courrier ou E-mail : « Je soutiens votre appel, je dis NON à l'urbanisation du complexe sportif ».

Retrouvez-nous sur <http://mennecyavanttout.over-blog.com>

J. PRAT et J.-F. PEZAIRE - Conseillers municipaux UMP -
Mennecy Avant Tout, 16 rue Périchon Mennecy Mennecyavanttout@aol.com
Tél: 06 86 26 08 46

(article remis le 06/03/06)

Le contenu des lignes rédactionnelles de cette page n'engage que la responsabilité de ses auteurs.



ACADEMIE MENNEÇOISE D'ARTS MARTIAUX

Dojo Gérard Pizzonéro
Parc des Sports de Villeroy
91540 MENNECY

Tél : 01.64.57.32.49 - Email : mennecydojo@free.fr

L'AMAM, fière de ses 360 adhérents a inauguré en octobre une nouvelle section. En effet, près de 30 personnes pratiquent le **Taïchi**. Cette nouvelle discipline est enseignée par Isabelle BLANC, professeur diplômée d'Etat, chaque dimanche matin entre 10h30 et 12h.

Didier Changenet, Président de l'AMAM et le Comité Directeur de l'Association ont le plaisir de vous informer de l'organisation du **1^{er} challenge Gérard Pizzonéro**, les 29 et 30 avril 2006.

300 judokas, petits et grands, y participeront. Une dizaine de clubs se retrouveront afin de rendre hommage à Gérard Pizzonéro, qui fut enseignant de judo pendant près de 30 ans et Président de l'association durant 8 ans.

Rendez-vous est pris au gymnase du Parc le samedi 29 avril à partir de 13h30 et le dimanche 30 avril toute la journée.

Nous vous attendons nombreux pour cette manifestation.

PS : Si vous souhaitez devenir partenaire de cette action, des dossiers de sponsoring peuvent être retirés au dojo Gérard Pizzonéro de Mennecy tous les soirs de la semaine entre 17h et 19h30.

Association Renaissance et Culture de Mennecy et environs

L'association Renaissance et Culture, reconnue d'utilité publique, propose des cours de français (remise à niveau, alphabétisation) à des personnes françaises ou de nationalité étrangère et éventuellement des remises à niveau en arithmétique.

Les cours dispensés par des personnes bénévoles sont gratuits. En raison du grand nombre de demandes, toute personne ayant un peu de temps libre et intéressé par cette activité serait la bienvenue à l'association.

Renseignements au
01.64.99.93.10
ou à la mairie de Mennecy

Artistes de notre région

44^{ème} Salon Mennecy

du 18
au 26 mars
2006

Salle socio-culturelle
Parc de Villeroy
Mennecy - 91

Invités
d'honneur

Maryse DE MAY
Aquarelliste

Christian NOWACZYK
Sculpteur

Vernissage : Samedi 18 mars à 18 heures

Ouvert tous les jours de 15h à 18h
Samedi et dimanche de 14h à 19h

Connaissez-vous le club de Bridge de votre région ?

ORANGERIE 2

Parc de Villeroy de Mennecy

Plus de 100 membres
prêts à vous accueillir

Vous aimez les cartes, améliorez votre mémoire dans ce jeu passionnant. 5 leçons suffisent pour jouer.

Une école de bridge avec des professeurs de bridge qualifiés vous attend...

Pour les joueurs confirmés,

Tournois en simultané les **mardis et jeudis à 13h45**. Classement immédiat avec tous les bridgeurs ayant joué le même jour dans toute la France.

Vous travaillez,

Tournois le vendredi soir 2 fois par mois à **20h45**
Le dernier vendredi de chaque mois « Tournoi-Buffer », Occasion d'échanges amicaux.

*N'hésitez pas.
Vous êtes le bienvenu.*

Renseignez-vous au
06.15.38.33.89

CONCERT par les professeurs

de l'école de Musique de Mennecy

En l'Eglise Saint Pierre

Dimanche 26 mars à 17h

Trio et Quatuor
d'instruments à vent et à cordes

Prix des places : 10 €

Les bénéfices seront reversés à la Fondation Rotary pour la polio

A VOS AGENDAS ! A VOS AGENDAS ! A VOS AGENDAS ! A VOS AGENDAS ! A VOS AGENDAS !

DOUCEUR DE VIVRE organise

Une SOIREE DANSANTE le 25 mars 2006, à partir de 20h 30
Salle des Fêtes de la Ferté-Alais, Bd ANGOT

Participation : 12 euros, enfants gratuit jusqu'à 14 ans.

L'association rappelle que les fonds collectés servent à financer leur intervention bénévole dans les établissements

Un THE DANSANT le 30 avril 2006, à partir de 15h

Salle des Fêtes de l'hôpital Georges Clémenceau à Champcueil

Avec Orchestre

Participation : GRATUITE, COLLATION OFFERTE

RENSEIGNEMENTS : 01.64.99.66.98 ou 06.11.59.31.28
Douceurdevivre.net



TERRE DES ENFANTS

Association régie par la loi de 1901
65, boulevard Charles de Gaulle - 91540 MENNECY

terredesenfants@wanadoo.fr

Notre but : assurer le financement d'un centre nutritionnel pour enfants à San Cristobal au Guatemala



Toujours soucieux de nous faire connaître et de récupérer de l'argent pour nos petits enfants de San Cristobal, nous avons organisé une vente d'objets artisanaux du Guatemala en novembre à Mennecy ou nous avons été heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.

Dans notre centre nutritionnel de San Cristobal, Hugo, n'ayant plus que la peau et les os il y a quelques mois, retrouve peu à peu de la tonicité. Le petit Cristobal, accueilli en 2004, commence à grandir et à prendre du poids grâce à un régime approprié. Nelson, qui vient d'arriver, est dans un état de dénutrition très avancée. Les religieuses qui gèrent le centre vont, comme chaque fois,

en faire un petit bonhomme qui, dans quelque temps, pourra courir dans le patio.

Si vous aussi vous voulez nous aider à sauver des enfants, envoyez un don à **Terre des Enfants**, à l'adresse ci-dessus. Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale (pour un versement de 50 € : 30 € seront remboursés dans vos impôts et seulement 20 € seront à votre charge. Plus que jamais, nous restons fidèles à notre principe « Pour un 1 € donné, 1 € versé aux enfants ». Sachez qu'1 € représente à peu près l'équivalent d'un repas.

Merci d'avance et à bientôt pour d'autres nouvelles. G. Viguier.

L'association **RENCONTRE** vous présente ses activités :

- **Ateliers d'art et d'artisanat** : couture, dessin, peinture, pastel, aquarelle, patchwork, peinture sur bois, sur porcelaine et sur soie, sculpture, tricot, points comptés, canevass, crochet.
- **Sorties à caractère culturel** (en car)
- **Sorties spectacles** (en car)
- **Bourses aux vêtements**

Pour tous renseignements :

1. une permanence a lieu le mardi de 10h00 à 12h00 (hors vacances scolaires) au sous-sol de la Mairie Annexe à Mennecy
2. Appeler M^{me} Michel au **06 15 34 33 27**

A.P.E. 91 ACTION-PROTECTION ENVIRONNEMENT 91

L'ENVIRONNEMENT !
Tout le monde en parle (beaucoup...)



Ne restez pas sur le quai, prenez le train avec A.P.E. 91

www.assoape91.org

Votre qualité de vie en quelques clics, une réponse rapide et précise à vos questions, la rubrique « **BON A SAVOIR** » l'agenda mensuel...

ACTION PROTECTION ENVIRONNEMENT 91

Association Agréée Intercommunale pour les communes de Mennecy-Ormoy
35 rue de la Sablière 91540 Mennecy
Tél. 01 69 90 09 29
Email : jackie.jean@wanadoo.fr

DES BONNES NOUVELLES AU CLUB D'ESCRIME

Les 28 et 29 janvier 2006, Mennecy étaient dignement représentée dans 3 compétitions importantes :

- 2 Menneçois sur 25 français, Thibaut COURTUY et Orion VILLEFRANQUE, sélectionnés à la Coupe du Monde de Koblenz (Allemagne), épreuve de sélection pour le Championnat du Monde de Corée. Thibaut Courty 18^e (7^e français), Orion Villefranque, 130^e, sur 240 participants.
- 1 Menneçoise, Victoria BAILEY à la Coupe du Monde de Pise (Italie), épreuve féminine de sélection pour le Championnat du Monde de Corée, termine 20^e.
- Aux Médailles de l'Essonne se déroulant à Athis-Mons, Mennecy présentait 18 tireurs ayant moins de 2 ans d'escrime, et rapportait 11 médailles : 2 médailles d'or : Maxime LEVY et Névil GAGNEPAIN, 5 médailles d'argent, 4 médailles de bronze.

Enfin, au Circuit National se déroulant à Chilly-Mazarin le 5 février 2006, Mennecy aligne 8 qualifiés, un record de participation détenu par le club depuis 3 années consécutives.

Agenda Loisirs

Cinéma « Atmosphère »
 Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Mercredi	29 mars	DE BATTRE MON CŒUR S'EST ARRÊTÉ	14h30
Vendredi	31 mars		20h30
Dimanche	02 avril		16h00
Mardi	04 avril		20h30
Mercredi	26 avril	LA PLANÈTE BLANCHE	14h30
Vendredi	28 avril		20h30
Dimanche	30 avril		16h00
Mardi	02 mai		20h30

Principaux événements culturels
 Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Samedi	25 mars	« ROMANE » Jazz Manouche	20h30
Samedi	29 avril	« UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE DE LABICHE » Théâtre de la Mare au Diable	20h30

Bibliothèque
 Pour tous renseignements, contacter la Bibliothèque au 01.64.57.31.54

Jeudi	06 avril	LE CLUB DES LECTEURS	9h30 - 11h30 salle Marianne
-------	----------	-----------------------------	--------------------------------

Transilien SNCF DES CARS DE NUIT

Pour améliorer les déplacements en soirée, un nouveau service aux usagers a été mis en place par Transilien SNCF entre la Ferté Alais et Corbeil. **Ces bus sont en correspondance avec les trains au départ et à l'arrivée de Corbeil.** Ils desservent les gares de Moulin Galant, **Mennecy**, Ballancourt et la Ferté Alais et circulent tous les jours. **En voici les horaires :**

Train en correspondance Paris	Corbeil	Corbeil Gare	Moulin Galant Gare	Mennecy Gare	Ballancourt Gare	La Ferté Alais Gare
19:56 RIPE	20:32	20:39	20:49	20:58	21:09	21:20
20:56 RIPA	21:34	21:39	21:49	21:58	22:09	22:20
21:56 RIPA	22:34	22:39	22:49	22:58	23:09	23:20
22:45 ROPA	23:29	23:34	23:44	23:53	0:04	0:15
23:45 ROPA	00:29	0:34	0:44	0:53	1:04	1:15

La Ferté Alais Gare	Ballancourt Gare	Mennecy Gare	Moulin Galant Gare	Corbeil Gare	Train en correspondance
21:04	21:15	21:26	21:35	21:45	DOPA 21:49
22:04	22:15	22:26	22:35	22:45	DOPA 22:49
23:04	23:15	23:26	23:35	23:45	DOPA 23:49

TRAVAUX SUR LA LIGNE D DU RER

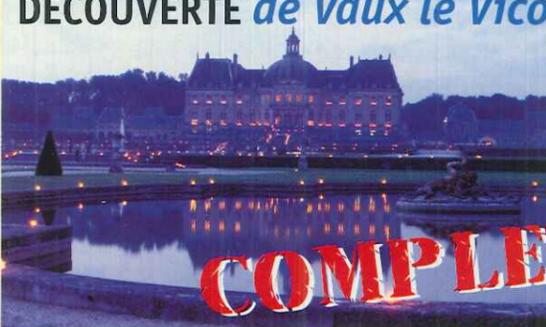
La SNCF va procéder à des travaux d'entretien des voies sur la ligne RER D **du 27 au 31 mars et du 3 au 7 avril :**
 Remplacement de trains par des bus entre Corbeil et la Ferté Alais et par des navettes ferroviaires entre La Ferté Alais et Malesherbes

	BIPA	BIPA	BIPA	BIPA
CORBEIL Terminus train	10:18	11:18	11:18	13:18
Départ autocar de la gare routière Emile ZOLA	10:25	11:25	12:25	13:25
MOULIN-GALANT	10:35	11:35	12:35	13:35
MENNECY	10:45	11:45	12:45	13:45
BALLANCOURT	10:55	11:55	12:55	13:55
LA FERTE-ALAIS arrivée autocar	11:10	12:10	13:10	14:10
	BOPA	BOPA	BOPA	BOPA
correspondance train	11:25	12:25	13:25	14:25
BOUTIGNY	11:31	12:31	13:31	14:31
MAISSE	11:36	12:36	13:36	14:36
BUNO-GIRONVILLE	11:39	12:39	13:39	14:39
BOIGNEVILLE	11:43	12:43	13:43	14:43
MALESHERBES	11:49	12:49	13:49	14:49
	ROSA	ROSA	ROSA	
MALESHERBES départ train	12:20	13:20	14:20	
BOIGNEVILLE	12:25	13:25	14:25	
BUNO-GIRONVILLE	12:29	13:29	14:29	
MAISSE	12:32	13:32	14:32	
BOUTIGNY	12:37	13:37	14:37	
LA FERTE-ALAIS arrivée train	12:42	13:42	14:42	
correspondance autocar Place de la gare	12:50	13:50	14:50	
BALLANCOURT	13:02	14:02	15:02	
MENNECY	13:12	14:12	15:12	
MOULIN-GALANT	13:22	14:22	15:22	
CORBEIL-Essonnes arrivée gare routière	13:37	14:37	15:37	
départ train pour Paris via Evry courcouronnes	13:50	14:50	15:51	

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Prochain Conseil Municipal : 30 mars à 19h – Vote du Budget
 Vous pouvez assister à la séance publique de ce Conseil en Mairie Centrale

DÉCOUVERTE de Vaux le Vicomte aux chandelles



Sortie organisée par le « Pôle Loisirs Découvertes »
COMPLET Samedi 20 mai

PRODUCTEURS ARTISANS COMMERCANTS ASSOCIES DU VAL D'ESSONNE



La PACAVE, fruit de la volonté d'artisans commerçants et producteurs de différentes communes, a pour objectif de dynamiser le commerce local :

- ✓ Travailler ensemble pour améliorer les ventes
- ✓ Mener des actions d'animation communes
- ✓ Promouvoir notre statut et nos activités

ENSEMBLE, SOYONS PLUS FORT

PACAVE
 36-38 rue du Général de Gaulle - BP 50014- 91611 Ballancourt-sur-Essonne
 Tel : 01.64.93.74.48 - Fax : 01.64.93.22.03

Mennecy accueille ESSONNE EXPO

Les 27 et 28 avril prochains, Mennecy accueillera au Gymnase de Villeroy, le Salon Professionnel des Entreprises et Collectivités de l'Essonne (SPECE). Ce salon organisé par le Medef en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Seine Essonne et la Communauté de Communes du Val d'Essonne, est un rendez-vous majeur de l'économie de notre département. Mennecy reçoit ainsi un événement phare du dynamisme du Sud Essonne. Les préparatifs s'accroissent pour réserver le meilleur accueil aux nombreuses entreprises du département, source de création d'emplois. **Joël MONIER et Chantal LANGUET, 1^{er} adjoint au maire, suivent de près cette organisation.**



Accueil des nouveaux habitants de Mennecy

Vous venez de vous installer à Mennecy ou vous y emménagez prochainement, alors remplissez sans attendre le coupon ci-dessous afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le Maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M^{me}, M^{lle} :

M. :

Adresse :

Arrivée le :

Bulletin à renvoyer à Monsieur le Maire, service Communication, Hôtel de Ville, Place de la Mairie 91540 MENNECY.